

Master Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA)

Le master Comptabilité Contrôle Audit (CCA) constitue la formation de référence pour les métiers du chiffre : de l'expertise-comptable et du commissariat aux comptes, du contrôle de gestion, de la finance, du conseil et de l'audit. Offrant le maximum de dispenses aux épreuves du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG), il permet de poursuivre dans la voie du conseil mais également dans celle de la recherche ou de s'orienter vers les métiers de directions administratives et financières.

Intitulé officiel : Master Droit, économie et gestion mention Comptabilité - Contrôle - Audit

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis : **Le master CCA a une capacité d'accueil limitée.** En présentiel, l'admission est donc subordonnée à l'examen d'un dossier de candidature (article L612-6, loi du 23.12.2016). Une candidature peut être déposée **pour une admission en première année ou directement en deuxième année de master**, selon les conditions requises.

Conditions d'accès en M1

L'admission en M1 s'effectue sur sélection à partir des dossiers de candidature déposés.

Pour pouvoir déposer un dossier de candidature pour une admission en première année de master CCA présentiel, il faut :

- Être titulaire d'un des diplômes suivants :
 - licence universitaire (180 ECTS) mention CCA ou d'une autre mention, sous réserve de l'obtention préalable des UE de spécialisation comptable du CNAM (CFA 115 et CFA 120) ;
 - DCG ou d'un titre visé par l'État donnant l'équivalence du DCG
 - DECF
- **ET disposer à l'entrée du master d'une expérience professionnelle de deux ans au moins.** Les expériences utilisées pour la validation d'un autre diplôme (stages, apprentissage, alternance...) sont exclues de ces deux ans.

Pour les candidats retenus en M1 et inscrits, le passage en M2 **est automatique une fois les conditions suivantes remplies : réussite de la totalité des unités du M1 (UA comprise) et l'obtention de l'attestation de M1. La validation doit être obtenue dans les deux ans (trois si circonstances exceptionnelles) qui suivent l'admission en M1.**

Conditions d'accès en M2

Pour pouvoir déposer un dossier de candidature pour une admission en seconde année de master CCA en présentiel, il faut

- **Être titulaire d'un des diplômes suivants :**
 - **d'une maîtrise ou d'un master première année (240 ECTS) en sciences économiques ou en sciences de gestion (mention comptabilité, contrôle de gestion ou finance, telles que par exemple une MSTCF ou une MSG)**
 - **d'un DEA, d'un DESS ou d'un Master 2 disposant d'une expérience d'encadrement de 5 ans dans la spécialité comptabilité, contrôle, audit.** Les expériences utilisées pour la validation d'un autre diplôme (stages, apprentissage, alternance...) sont exclues de ces deux ans.

Valide à partir du 01-09-2025

Arrêté du 10 avril 2025.

Accréditation jusque fin 2029-2030. le 10-04-2025

Fin d'accréditation au 31-08-2030

Code : MR05100A

120 crédits

Master

Responsabilité nationale :

EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / Laurent CAPPELLETTI

Responsabilité opérationnelle

: Isabelle CHAMBOST

Niveau CEC d'entrée requis :

Niveau 6 (ex Niveau II)

Niveau CEC de sortie : Niveau

7 (ex Niveau I)

Mention officielle : Arrêté du 10

avril 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030.

Mode d'accès à la certification

:

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

NSF : Organisation des services

comptables et de gestion (314p)

, Analyse financière, contrôle de

gestion, expertise comptable

(314r), Etablissement des

documents comptables et de

gestion (314t)

Métiers (ROME) : Auditeur

comptable et financier / Auditrice

comptable et financière (M1202)

, Contrôleur / Contrôleuse de

gestion (M1204), Directeur

administratif et financier /

Directrice administrative et

financière -DAF- (M1205),

Directeur / Directrice des

services comptables (M1206),

Responsable financement

investissements (M1207)

Code répertoire : RNCP35991

Code CertifInfo : 105575

o d'un DESCF ou d'un DSCG,

- **ET disposer à l'entrée de la seconde année du master d'une expérience professionnelle** de deux ans au moins. Les expériences utilisées pour la validation d'un autre diplôme (stages, apprentissage, alternance...) sont exclues de ces deux ans.

Objectifs

La formation vise les différentes catégories de compétences et de qualités nécessaires pour occuper un emploi de cadre opérationnel et de direction dans les métiers :

- de l'expertise comptable,
- de direction comptable et financière et de contrôle de gestion,
- du conseil dans le domaine du chiffre et de droit,
- de l'audit financier légal et contractuel des organisations.

Elle permet également aux collaborateurs de cabinets ou aux titulaires de fonctions comptables d'entreprises de maîtriser les fondamentaux évalués lors des épreuves du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) pour lesquelles, il n'y a pas de dispenses, et ainsi d'accéder plus rapidement à un emploi d'expert-comptable stagiaire.

Modalités de validation

En M1- Les enseignements (UE) donnent lieu à un examen final dans la forme d'une épreuve écrite ou orale avec réalisation d'un dossier écrit. Toute note inférieure à 10/20 est éliminatoire. La validation de l'UA de master 1 repose sur l'expérience professionnelle demandée à l'entrée du master et à la réalisation d'un dossier (cf. conditions de validation de l'UA). Toute note inférieure à 10/20 est éliminatoire. Pour les candidats retenus en M1 et inscrits, le passage en M2 est automatique une fois les conditions suivantes remplies : réussite de la totalité des unités du M1 (UA comprise) et l'obtention de l'attestation de M1. La validation doit être obtenue dans les deux ans (trois si circonstances exceptionnelles) qui suivent l'admission en M1.

En M2- Les enseignements (UE) donnent lieu à un examen final dans la forme d'une épreuve écrite ou orale. Toute note inférieure à 10/20 est éliminatoire.

Le mémoire de fin d'études (validation de l'UA de deuxième année) est évalué par un jury composé de deux enseignants appartenant à l'équipe pédagogique de la mention. Une note inférieure au moins à 10/20 est éliminatoire. La proposition du sujet de mémoire comportant la justification de l'intérêt du sujet et d'un plan de recherche fait l'objet d'un agrément par la direction du master à l'issue de l'UE CFA 231. Il est alors désigné, parmi les enseignants appartenant à l'équipe pédagogique de la mention, un directeur de mémoire chargé d'encadrer la préparation du mémoire.

La soutenance du mémoire se réalise une fois toutes les UE du master 2. validées.

Compétences

- **Maîtriser des concepts, techniques, méthodes et savoir-faire des métiers de la comptabilité (des obligations légales au diagnostic et au conseil), du contrôle de gestion, de l'audit financier, de la responsabilité sociale des entreprises, etc). Les compétences requises sont décrites dans chacune des UE et UA composant le master. Il convient donc de s'y référer. En sus les précisions ci-dessous rappellent les compétences plus transversales :**
- Faire preuve de rigueur intellectuelle et d'organisation; d'une capacité de juger et d'argumenter
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser de façon critique les méthodes et techniques utilisées dans le cadre

Contact national :

Comptabilité financière et audit -
Comptabilité et contrôle de
gestion

292 rue saint martin
accès 11 5ème étage
75003 Paris

01 40 27 21 73

Chantal Charlier

chantal.charlier@lecnam.net

d'une situation de gestion et/ou de contrôle interne ou externe,

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Mobiliser à bon escient une méthodologie de recherche en fonction de la problématique et des questions de recherche identifiées et en identifier les limites et avantages.

M1 **60 ECTS**

Comptabilité approfondie et finance	CFA200
	8 ECTS
Regroupements et marchés financiers	CFA213
	4 ECTS
Audit externe et révision comptable I	CFA218
	6 ECTS
Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement 1	CCG103
	4 ECTS
Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement 2	CCG104
	4 ECTS
Management des systèmes d'information	NFE235
	4 ECTS
Principes généraux et outils du management d'entreprise	MSE147
	9 ECTS
Droit fiscal : imposition du résultat de l'entreprise	DRF114
	6 ECTS
Anglais professionnel	ANG330
	6 ECTS
Expérience professionnelle et réalisation d'un dossier	UACF26
	9 ECTS

M2 **60 ECTS**

Création de valeur et management de l'entreprise	CFA232
	4 ECTS
Diagnostic et évaluation financiers des groupes	CFA236
	10 ECTS
Deux UE à choisir parmi : 8 ECTS	
Audit externe et révision comptable II	CFA219
	4 ECTS
Séminaire d'épistémologie et de méthodologie en Comptabilité-Contrôle-Audit	CFA247
	4 ECTS
Droit fiscal approfondi	DRF200
	4 ECTS
Comptabilité, environnement et société	CFA237
	4 ECTS
Contrôle de gestion approfondi I	CCG206
	4 ECTS
Contrôle de gestion approfondi II	CCG210
	6 ECTS
Comptabilité internationale (niveau 2)	CFA216
	10 ECTS
Gouvernance et responsabilité sociale des entreprises	CFA234
	6 ECTS

Séminaire de techniques d'expression et de communication (mémoires masters
CCA et CGAO)

CFA231

2 ECTS

Mémoire

UA131Y

10 ECTS